[PREPRINT] BRETON, Η. (2016).Attentionnalité émancipatoire et pratiques d'accompagnement Éducations, 51-63. en VAE. Recherches 16, https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.3000

Hervé Breton

herve.breton@univ-tours.fr

https://orcid.org/0000-0003-3536-566X

Université de Tours, EA7505, France

Attentionnalité émancipatoire et pratiques d'accompagnement en VAE

L'attentionalité comporte des dimensions émancipatoires que nous présentons dans cet article à partir d'une recherche portant sur les pratiques d'accompagnement de conseillers VAE¹. La perspective présentée pour la compréhension des processus attentionnels s'ancre dans des conceptions de l'activité réflexive provenant de la phénoménologie expérientielle et herméneutique. Nous précisons ces ancrages au cours de l'article, pour les situer de manière concrète en lien avec les pratiques des conseillers. Notre objet est de distinguer, dans cette activité réflexive conduite par le candidat et accompagnée par le conseiller, les phases relevant de « l'éveil à l'expérience » de celles de la thématisation. En faisant droit à ces processus particuliers durant lesquels le sujet devient attentif aux expériences significatives dans son histoire, les rend présentes à la conscience et les fait advenir au langage par une prise de parole en première personne, le conseiller accompagne, c'est notre proposition, des processus de formation de soi qui concourent à l'étayage du parcours vers la validation.

Vie intentionnelle, attentionnalité et processus d'éveil dans l'activité réflexive

L'attentionalité est décrite par Husserl (Depraz, 2009b) à partir de la vie intentionnelle comme une de ses variations qui peut prendre différentes formes : celle du ralentissement, du suspens, de la modulation. Toute conscience selon la phénoménologie husserlienne est « conscience de quelque chose », soit d'une perception dans l'expérience orientée par des objets habituels ou quotidiens Bégout (2005). La vie intentionnelle, comme flux continu de vécus, prédispose à la conscience des composantes de l'expérience (actes, objets, gestes...) au détriment d'autres. La ralentir ou l'interrompre c'est, dans cette perspective, ouvrir un espace non pourvu par le remplissement², non recouvert par les objets perçus s'imposant sur le mode de l'évidence. Ce bref moment, propice à ce que Citton (2014, p. 221) nomme « un retard de catégorisation où les urgences de l'action laissent brièvement place à l'inconnu », est propice à une redirection du regard, un mouvement interne par lequel l'attention peut se porter sur de nouveaux objets. C'est ce mouvement que nous mettons à l'étude dans la recherche : celui d'une disponibilité momentanée durant laquelle le candidat « se tourne » vers son expérience, y devient attentif, et ce faisant, la décrit dans ses détails en s'impliquant dans le récit.

333435

3637

38

39

6

7

8

9 10

11

12

13

14

15 16

17 18

19

20

21 22

23

24

25

26

27

28 29

30

31

32

Cette disponibilité à l'expérience singulière s'accompagne dans les parcours VAE. Cela suppose de se donner du temps pour que se présente à la conscience des expériences concrètes et situées, se donnant à la perception de manière vivace. Le conseiller peut favoriser ce processus selon différents procédés : proposer de prendre le temps (ralentir), chercher à suspendre les intentions de démonstration empreinte du souci de pertinence et d'adéquation

¹ La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) est depuis la loi de 2002, l'une des voies d'accès possible à la certification (Boutinet, 2002). Elle suppose de formaliser les acquis de l'expérience dans une perspective de présentation et de validation.

² Le remplissement peut être compris comme l'acte par lequel se synthétise l'objet perçu dans le cours de l'expérience avec une signification déjà là, comme horizons d'attente quant à la perception de l'objet. Maria Gyemant (2010) définit le « remplissement comme un recouvrement (*Deckung*) : un acte de signifier et une intuition se superposent, et ils s'entrelacent dans cette superposition de manière si intime qu'ils en viennent à former un unique acte synthétique, l'acte de connaissance ».

[PREPRINT] BRETON, Η. (2016).Attentionnalité émancipatoire et pratiques d'accompagnement VAE. Éducations, 51-63. en Recherches 16, https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.3000

aux référentiels... L'enjeu ici est de favoriser ce retard de catégorisation en réfrénant les prises de parole déclaratives, trop directement reliées aux référentiels ou aux représentations des attendus supposés lors de la présentation du dossier VAE pour validation. Cette stratégie de report de l'activité thématisante vise à ce que le candidat s'oriente vers l'accueil des différents moments significatifs repérables dans le parcours professionnel ou l'histoire de vie, puis devienne attentif à chacun de ces moments particuliers pour qu'ils redeviennent présents et vivaces à la conscience.

46 47 48

49

50

51

52

53 54

55

56

57

58 59

60

61

62 63

64

65 66

67

68

69 70

71 72

73

74 75

76

77

78

40

41 42

43

44 45

> Le rôle de l'attentionnalité dans l'activité réflexive se situe alors précisément en amont de la thématisation. S'apercevoir suppose de se rendre disponible, et en quelque sorte, de se « désengager » des modes de perception habituels conduisant à remarquer tacitement les objets familiers de l'expérience. Réciproquement, ces objets saillants de l'expérience occupent le champ de conscience au point d'en capter l'attention. Le ralentissement dont nous parlons crée les conditions d'un « découvrement » et restaure une possibilité : celle de choisir les objets sur lesquels l'attention se porte. En d'autres termes, le ralentissement ouvre les possibilités d'une déprise. En défocalisant, l'attentionnalité donne de la perspective et crée les conditions pour que des éléments nouveaux soient perçus dans le cours de l'expérience, ou que des éléments co-perçus apparaissent en tant qu'objets distincts. Bref, l'attention transforme les modes de perception au cours de l'expérience, et fait évoluer l'intérêt et l'importance accordés aux composantes des vécus. Pour résumer, la prise en compte des processus attentionnels dans les pratiques d'accompagnement en VAE conduit par le ralentissement, à ouvrir le champ des possibles quant aux vécus pouvant être retenus pour l'instruction du dossier et à élargir les horizons de perception sur des dimensions de ces vécus laissés dans l'ombre et restés en jachère.

Processus d'émancipation et postures d'accompagnement en formation

Cette capacité qu'offre l'attention de redistribuer l'intérêt et l'importance accordée aux dimensions et composantes de l'expérience caractérise sa dimension à la fois initiatique et émancipatoire. C'est un point relevé par Citton et noté par Rancière (2010) : apprendre à voir, acquérir la possibilité de moduler ce sur quoi se porte notre attention, d'en réguler les intensités de focalisation, c'est s'émanciper des structures du connu, du convenu et de l'attendu. L'attentionalité relève en quelque sorte de gestes « négatifs », non pas en ce qu'elle s'oppose au bien ou à la morale, mais parce qu'elle procède d'un contre, ou d'un aller à « l'encontre » de ce que, tendanciellement, dispositionnellement (Bourdieu, 1998), l'on serait porté à faire. Bien des forces s'opposent au ralentissement, au suspens, au découvrement. C'est de ces forces que le devenir attentif permet de s'émanciper. L'émancipation dont il est ici question ne relève ni d'un affranchissement d'une quelconque autorité, ni même « d'une dépendance, (...) d'un préjugé, d'une histoire, d'un pouvoir » (Cornu, 2015, p.89). Il s'agit plutôt, selon Cornu, d'une mainmise, et même d'une emprise⁴, qui pourrait apparaître sans agent : soit que ces forces procèdent selon une dynamique interne, celle de l'intentionnalité

³ A partir des travaux d'Husserl (1964), dans « Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps », et notamment en lien avec ses écrits sur le « recouvrement » (p. 69), nous proposons de considérer le « découvrement » comme un vécu dont les rétentions se trouvent ralenties, voire retenues, créant ainsi, telle la plage à marée basse, un espace de conscience momentanément découvert.

⁴ Cornu (2015, p. 92): « Ce que nous apprenons avec Stiegler sur cette question de l'émancipation, c'est un centrage de l'attention comme lieu de naissance en quelque sorte, et condition d'actualisation de la pensée émancipée : elle est exercice et culture de l'attention, et son état appelle à prendre soin (Stiegler, 2008). De cette attention, « De la jeunesse et des générations » – très beau titre. Stiegler nous fait un double rappel : d'une part, il nous rappelle qu'on s'émancipe d'une emprise (…) ».

[PREPRINT] BRETON, Η. (2016).Attentionnalité émancipatoire et pratiques Éducations, 51-63. d'accompagnement VAE. en Recherches 16, https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.3000

elle-même, soit d'une pression externe – celles de l'accélération (Rosa, 2014), ou de la « distraction massive » (Citton, 2014).

80 81 82

83

84 85

86

8788

89

90

91

92

93

94 95

96

97

98

99

100101

102103

104

105

106

107108

79

Le « devenir attentif » participe ainsi d'un processus d'individuation par refonte graduel du rapport au monde, et ainsi du devenir dans le monde. Cependant, « devenir attentif » ne va pas de soi. L'attention se refuse à l'effort volontaire, qui, lui, aboutit à la concentration. Etant une variation de la vie intentionnelle, l'attention n'obéit pas à l'injonction. Elle nécessite un « écosystème » et relève de procédés dont nous proposons l'étude, à partir de l'exemple de l'accompagnement en VAE. La penser au cœur des pratiques d'éducation et de formation contribue à consolider le paradigme de l'accompagnement en formation d'adultes (Boutinet, J.-P., Denoyel, N., Pineau, G., Robin, J.-Y, 2008). Devenir attentif est en effet un processus qui ne peut s'enseigner. Le conseiller doit lui-même se réfréner dans ses anticipations, pour se rendre disponible et accueillant à l'expérience telle qu'elle se donne dans les récits. Difficile en effet d'aider au développement de l'attention en étant soi-même engoncé dans une posture d'attente figée, ou focalisé sur des objectifs prédéfinis et pressé par le calendrier d'un dispositif d'accompagnement contraint. L'attention interroge donc de manière très originale les paradoxes des métiers de l'éducation et de la formation, spécialement dans cette époque dominée par les processus de « compression du temps » et soucieuse des impératifs de gestion (Gaulejac, 2009).

Gestes et processus de l'activité réflexive dans les parcours VAE

Nous avons initié en 2014, une recherche à partir d'un groupe de conseillers VAE en Région Centre, référents de dispositifs auprès de différents certificateurs. Son objet est d'identifier et de comprendre, dans le cadre d'entretiens dits d'explicitation biographique (Lesourd, 2009), les repères mobilisés par les praticiens dans leur activité de guidance des candidats, en focalisant sur les procédés utilisés pour favoriser l'éveil de l'attention aux situations significatives et singulières (Vermersch, 2000b). Cela nous conduit à envisager la nature de ces processus attentionnels et ce qui peut venir les empêcher et faire obstacle. Nous avons donc cherché à identifier, dans les récits de pratique des conseillers, l'importance prise par ces processus attentionnels, les manières de procéder pour favoriser le devenir attentif, les critères permettant d'en mesurer l'intensification, puis leurs effets transformateurs dans les parcours VAE.

109 110 111

Ces hypothèses de recherche sont étayées par une théorie de l'activité réflexive, décrite précédemment, et située dans les parcours VAE à partir des phases suivantes :

112113114

115

116

117

118119

120 121 A/ Formaliser son expérience procède dans le cadre de la VAE d'une dynamique de transformation de l'expérience, par le passage d'une dimension immédiate à une dimension réfléchie dans l'appréhension des vécus. Cette activité d'accueil de l'expérience (Breton, 2015b) relève d'une forme de disponibilité au souvenir sédimenté, devenu passif en mémoire. Pour Husserl (1998), mémoriser résulte d'une activité « passive » pouvant être comprise comme sédimentation des impressions, inférences et perceptions, vécues dans le cours de l'expérience. Ce processus se déroulant à l'insu de soi, se souvenir nécessite de procéder par évocation⁵, pour « accéder » à ces moments particuliers « déposés en mémoire » afin de procéder à leur examen attentif en vue de leur description détaillée.

122123

⁵ Vermersch (2014, p. 73) associe l'acte d'évocation de l'expérience à la mémoire concrète. Il ajoute : « Le concept de mémoire est pénible parce qu'il ne distingue pas les trois temps : apprentissage, conservation, rappel ; le concept d'évocation désigne le temps et le mode particulier du rappel. »

[PREPRINT] BRETON, Η. (2016).Attentionnalité émancipatoire et pratiques Éducations, d'accompagnement VAE. 51-63. en Recherches 16, https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.3000

B/ Cet accès aux expériences sédimentées est la condition d'une prise de parole « en première personne⁶ » dans les récits. L'expression impliquée, au contact de l'expérience telle qu'elle se donne ou s'impose à la conscience lors de son rappel, se présente dans les récits à travers une constellation d'impressions, de perceptions, de raisonnements et d'actions. Ce « paysage » expérientiel comporte des dimensions saillantes qui s'imposent, et des éléments restant dans l'ombre que le conseiller peut contribuer à faire remarquer. Cette possibilité ouverte de « s'apercevoir » de composantes de l'expérience restées imperçues confère à la VAE sa dimension émancipatoire. Le parcours VAE constitue dans cette perspective une expérience d'éveil à soi, ou plus précisément à des dimensions expérientielles non remarquées et qui, une fois notées, viennent élargir les horizons de la perception et de l'existence.

133134135

136

137138

139 140

141

142143

124

125

126 127

128129

130

131

132

C/ La possibilité d'une expression en première personne, que nous différencions de la prise de parole « à la première personne » (Depraz, 2011), suppose des formes de ralentissement pouvant aller jusqu'au « suspens » de l'intentionnalité. Empressés de démontrer leurs compétences en lien avec les référentiels (Chauvigné, 2010), les candidats VAE peuvent se trouver portés à entrer dans des dynamiques de démonstration les conduisant à privilégier un langage déclaratif. Ralentir, soit suspendre cette dynamique volontaire, c'est procéder à une forme d'épochè⁷ dont les conséquences sont de se donner du temps pour accéder à ces situations significatives et singulières, en suspendant provisoirement le souci de la démonstration. Le conseiller peut concourir à cette « modération du volontaire », en accompagnant vers ces phases d'accueil et d'éveil que nous avons décrites précédemment.

144145146

147

148 149

150

152

153

154

155

156

157

158

159160

161 162 Ces hypothèses nous ont conduit à étudier les procédés par lesquels les conseillers VAE accompagnent les candidats dans les processus de disponibilité (le suspens), d'accueil des expériences significatives, d'éveil aux dimensions imperçues de ces expériences. Ces trois temps sont conçus dans l'étude comme des préalables aux opérations de description et d'écriture. Nous présentons dans la section suivante son déroulement, puis quelques premiers résultats.

résultats.

Posture des conseillers et pratiques d'accompagnement vers le « devenir attentif »

La recherche initiée vise précisément à comprendre la place que prennent les processus attentionnels dans les pratiques des conseillers VAE, les procédés qu'ils mettent en œuvre pour accompagner les candidats, et la posture qu'ils adoptent pour se rendre disponible durant ces phases d'accueil et d'évocation de l'expérience en première personne. Pour ce faire, nous nous sommes intéressés aux procédés de guidance⁸ des conseillers dans le cadre d'ateliers, proposés aux candidats VAE pour la formalisation de leur expérience professionnelle. Nous avons cherché par l'analyse de récits de pratiques – recueillis par entretiens à moments explicitants – à identifier les procédés par lesquels l'activité réflexive était accompagnée, pour les mettre dans un temps second en lien avec les stratégies poursuivies par le conseiller. Les pratiques d'accompagnement étudiées concernent donc principalement la phase de

⁶ La prise de parole « en première personne » engage vers une description de l'expérience à partir de l'éveil des souvenirs déposés, et de leur description par l'usage de la première personne du singulier.

⁷ Dans leur ouvrage de 2011, Depraz, Varela et Vermersch définissent l'épochè, selon trois phases principales : « A0. Une phase de suspension préjudicielle, qui est possibilité même de tout changement dans le type d'attention que le sujet prête à son vécu, et qui représente une rupture avec l'attitude naturelle ; A1. Une phase de conversion de l'attention, de "l'extérieur" à "l'intérieur" » ; A2. Une phase de lâcher-prise ou d'accueil de l'expérience » (p. 48).

⁸ La guidance est ce qui caractérise une technique d'entretien. Vermersch (2000a, p. 17) en propose la définition suivante : « C'est un ensemble de pratiques d'écoute basées sur des grilles de repérages de ce qui est dit et de techniques de formulations de relances (questions, reformulations, silences) qui visent à aider, à accompagner la mise en mots d'un domaine particulier de l'expérience en relations avec des buts personnels et institutionnels divers. ».

[PREPRINT] BRETON, Η. (2016).Attentionnalité émancipatoire et pratiques Éducations, d'accompagnement VAE. 51-63. en Recherches 16, https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.3000

formalisation de l'expérience du parcours VAE. Il s'agit – en référence au schéma ci-dessous, qui décompose en six phases le parcours VAE – de la phase 4.

Phase 1	Analyse du parcours, des emplois et fonctions occupés
Phase 2	Information sur la VAE et sélection de la certification
Phase 3	Inventaire de l'expérience et instruction du dossier de recevabilité
Phase 4	Formalisation de l'expérience par la rédaction du livret 2
Phase 5	Présentation du dossier devant le jury VAE
Phase 6	Notification de la décision du jury et scénarios d'évolution
	Schéma 1 : Le parcours VAE en 6 séquences

166 167 168

169170

171 172

173174

175

176 177

178

179

180

181

182 183

163

164165

Les professionnels interrogés, au nombre de quatre, dont l'expérience acquise dans les fonctions d'accompagnement en VAE oscille entre 8 mois et 10 ans, interviennent tous sur l'ensemble de ces six phases. Ils exercent dans des services d'information et d'accompagnement VAE des certificateurs, tels que le CNAM, l'université, la Chambre des Métiers. Nous avons ainsi rapidement, au cours de l'entretien, guidé le propos sur cette phase durant laquelle le candidat, après la prise de connaissance de la structure du « Livret 2 », est conduit à choisir des expériences pour les décrire, afin de rendre manifestes ses acquis. Par voie de conséquence, nous ne nous sommes donc pas intéressés aux phases d'information sur la VAE, aux pratiques d'inventaire (Breton, 2013) visant la recevabilité, ni aux opérations de préparation des candidats pour le passage devant le jury. Les entretiens de cette recherche comprennent trois temps : la description du dispositif d'accompagnement dans sa durée (nombre de rencontres, type d'ateliers...); l'explicitation des pratiques mises en œuvre pour le réfléchissement de l'expérience (phase 4 du schéma ci-dessus), l'analyse de l'évolution de ces pratiques de guidance au cours de la carrière du conseiller VAE. Nous nous focalisons sur les données relevant du deuxième temps : celui de l'accompagnement de l'activité réflexive des candidats VAE, dans le cadre de l'instruction du dossier qu'ils présenteront aux membres de jury.

184 185 186

187

188189

190 191

192

193

Nous distinguons deux niveaux pour la présentation des premiers résultats de l'étude : le premier concerne la posture d'accompagnement⁹, le second les pratiques et procédés de guidance vers le devenir attentif.

L'évolution des postures d'accompagnement des conseillers VAE :

A/ Avec l'expérience acquise dans l'exercice du métier, les accompagnateurs VAE décrivent, dans leur démarche d'accompagnement, un progressif détachement des catégories du référentiel de certification, détachement qui se concrétise entre autres par l'émission de consignes incitant le candidat à « laisser venir des expériences significatives liées à l'exercice

⁹ Chauvet (2012, p. 132) : « Nous considérons la posture sous deux dimensions nécessairement articulées : une conception de son rôle – qui renvoie aux finalités de la prestation et aux rôles respectifs du professionnel et de la personne accompagnée ; une attitude et des gestes professionnels en adéquation (ou pas) avec cette conception du travail ».

194

195

196 197

198

199

200

201

202203

204

205

206207

208

209210

211

212

213

214

215

216217

218219

220

221222

223224

225226

227

228

229

230231

232

233

234235

236

237

238

239240

241

242

[PREPRINT] BRETON. Η. (2016).Attentionnalité émancipatoire et pratiques Éducations, 51-63. d'accompagnement VAE. en Recherches 16, https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.3000

du métier ». Plus que des « situations dans lesquelles vous avez exercé cette activité du référentiel », les consignes se veulent moins restrictives et invitent à repérer des expériences marquantes, significatives, singulières. En encourageant le candidat à se rendre disponible pour l'évocation d'expériences importantes pour lui, le professionnel accentue la dimension expérientielle et créé les conditions d'une expression de soi en première personne. Cette prise en compte de l'expérience singulière des candidats signe une évolution de leurs conceptions des finalités de l'accompagnement qu'ils mettent en œuvre. En se professionnalisant, le conseiller intègre comme composantes du parcours VAE, les dimensions formatrices de l'activité réflexive. Pour l'ensemble des professionnels interviewés, lors de l'entrée dans le métier, le référentiel occupe une place centrale dans sa pratique. Cela se traduit, par exemple, par une présentation détaillée de ce dernier, qui se poursuit par une invitation du candidat à chercher dans son parcours des expériences pouvant attester des compétences attendues et prescrites. Avec le temps, la place du référentiel se trouve minorée au rang d'outil mobilisé dans la phase qui succède au temps d'accueil et de thématisation de l'expérience.

B/ L'intégration de repères théoriques et pratiques pour la guidance vers l'accueil de l'expérience signe une évolution conséquente de la posture des conseillers. L'étude longitudinale de l'évolution des pratiques dans les parcours de conseillers montre que « se détacher » du référentiel pour le conseiller suppose de « savoir-faire » avec l'expérience du candidat. Savoir se rendre disponible pour réfléchir de manière conjointe l'expérience exprimée dans la relation d'accompagnement nécessite de savoir comment procéder et de pouvoir mesurer si ces procédés sont congruents avec les enjeux de la VAE. En d'autres termes, l'acquisition de méthodologies telles que l'explicitation de l'expérience devient pertinente à partir du moment où elle s'inscrit dans une transformation des manières de voir et de penser le métier de conseiller VAE. Les conseillers sensibles à la « prise de parole impliquée » des candidats évoquent par exemple, l'importance d'une posture confiante pour inciter, par réciprocité, le candidat à se faire confiance lors des phases d'évocation de l'expérience.

L'évolution des pratiques d'accompagnement des conseillers VAE :

A/ Les procédés visant le ralentissement : l'accompagnement de ce processus s'analyse dans les consignes émises par les conseillers à travers différents types de propositions. Elles visent principalement à ce que le candidat se donne du temps pour choisir ses situations, parfois en modérant l'empressement à sélectionner des situations considérées comme « évidemment pertinentes » : « Je propose à la personne en pensant à son parcours de prendre le temps de noter plusieurs situations qui sont significatives pour elle... ». Ce procédé consiste à différer le temps de la sélection des deux ou trois situations qui seront décrites dans le dossier, pour faire durer celui de la collecte des situations dites significatives. Un second procédé vise la « présentification » de la situation – son accueil – : « Je demande de bien prendre le temps de se souvenir, sans se presser, et de noter les détails liés au contexte, aux impressions... ». En proposant de devenir attentif aux détails du contexte et aux impressions ressenties, le conseiller cherche ici à ce que la personne reprenne contact avec des expériences singulières (Vermersch, 2000b), la revive et de ce fait, soit en possibilité d'en redécouvrir des dimensions restées inaperçues. Troisième procédé, celui du ralentissement dans l'expression même de l'expérience lors de la description : « Je reviens sur certaines actions pour demander d'en dire plus, de détailler (...). Cela demande souvent un effort à la personne qui doit chercher dans sa mémoire...». La visée ici est d'inciter le candidat à retrouver dans le déroulement de l'action, des micro-moments durant lesquels des gestes ou des impressions ont été vécues, pour ensuite, dans la description, les faire advenir au langage (Morisse, 2003).

[PREPRINT] BRETON. Η. (2016).Attentionnalité émancipatoire et pratiques Recherches Éducations, 51-63. d'accompagnement VAE. en 16, https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.3000

243244

245246

247248

249

250

251252

253254

255256

257

B/ Les procédés visant l'implication en première personne : « La première heure de la séance est consacrée à la présentation du livret 2 et au référentiel. Je réponds aux questions, puis je dis de les laisser de côté pour le moment. Je leur propose alors de repenser à des situations importantes, significatives (...). Une fois les situations repérées, je pose la question " En quoi cela a été significatif pour vous ?"». La stratégie ici croise deux procédés : celui de la mise en suspens du référentiel et celui d'une guidance de l'attention vers des « situations significatives ». Proposer de ne pas se soucier du référentiel, c'est inciter les candidats à suspendre pour un temps le souci légitime de valorisation de l'expérience dans une visée de la validation. Le conseiller, tout en reconnaissant le désir de réussite du candidat, considère que ce désir « fait obstacle » dans les premières phases de l'activité réflexive. Il cherche donc à le modérer en incitant à se rendre disponible aux situations significatives. Est dite significative une situation qui a été marquante pour le candidat : « Si c'est significatif, c'est forcément que... Il y a un intérêt de les travailler ». Par ce procédé, le conseiller favorise l'implication du candidat et le guide vers une expression « en première personne ». Ce processus d'implication est accentué par la question : « En quoi cela a été significatif pour vous ? ».

258259260

261

262

263

264

265266

267268

269

270271

272

273

274275

276277

278

279

280 281

282

283284

285

286287

288

289

C/ Les procédés visant l'éveil à des dimensions non remarquées de l'expérience : cette catégorie de procédés est assez bien documentée, notamment grâce aux travaux de Pierre Vermersch (2000a) en lien avec les techniques de l'entretien d'explicitation. Ils visent à ce que les personnes accompagnées examinent de manière attentive les différentes dimensions et composantes de l'expérience évoquée afin, dans un premier temps, de les apercevoir, de les saisir, puis d'en produire une description détaillée : « Lorsque les situations sont identifiées, j'essaie par mes questions de faire décrire de manière détaillée et de relancer sur des éléments que la personne a dit trop vite, ou qui restent implicites... ». Cette phase d'exploration mobilise les techniques de l'explicitation. Elle procède de questions courtes visant des dimensions du récit restées floues, génériques, ou métaphoriques. Les propositions faites se composent de relances telles que : « Lorsque vous avez-pris cette décision, comment avez-vous procédé? ». Autre exemple : « Lorsque vous étiez au milieu de ce groupe, qu'estce-qui vous a marqué? ». Par ces questions, le candidat est incité à s'arrêter et à porter son regard sur des micro-moments pour les examiner en détail : « voir, c'est recevoir les qualités de l'objet, regarder c'est les extraire activement d'un fond. » (Ricœur, 1967, p. 145). Durant cette activité, le candidat peut discerner des éléments vécus au cours de l'action qu'il n'a pourtant pas remarqué. Les questions adressées au candidat peuvent également le conduire à accentuer le niveau de détail d'une des séquences de l'action décrite, ou à chercher à en clarifier les termes.

En synthèse : l'expérience de la VAE comme moment de formation de soi

A partir d'une théorie de l'attentionnalité, essentiellement phénoménologique, nous avons défini différents processus relevant du « devenir attentif » pour les penser dans le cadre de pratiques d'accompagnement VAE. Puis nous avons cherché, à compter de l'examen des pratiques de conseiller VAE, à comprendre comment ces gestes dits du ralentissement, du suspens et de l'éveil s'intégraient dans une activité réflexive conduite par les candidats. Cet accompagnement au « devenir attentif » qui ouvre selon les conseillers, le parcours VAE aux dimensions émancipatoires et formatives de l'activité réflexive, signe une évolution importante des postures des conseillers. Plus qu'une évolution des pratiques, l'accompagnement des processus d'accueil de l'expérience et d'éveil attentif, résulte pour les conseillers d'une transformation de leurs conceptions du métier et de ses enjeux. Les motifs

[PREPRINT] BRETON, Η. (2016).Attentionnalité émancipatoire et pratiques Recherches Éducations, 51-63. d'accompagnement VAE. en 16, https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.3000

290 avancés relèvent d'une éthique qui intègre les processus de formation de soi dans la dynamique de formalisation de l'expérience pour l'obtention d'une certification. 291

292 293

294

295

296 297

298

299

300

302

Nous soulignons également la réciprocité des formes entre les processus de professionnalisation des conseillers et ceux de transformation des candidats VAE. Pour accompagner les candidats à devenir attentif à leur expérience, les conseillers s'exercent à se rendre et se maintenir disponible pour l'accueil de ces expériences. Se rendre disponible génère des apprentissages qui leur permettent de comprendre les processus de déprise que le parcours VAE suppose. Un second pan de la recherche présentée porte spécifiquement sur la professionnalisation des conseillers VAE, en lien avec ces processus attentionnels. C'est l'objet d'un de nos récents articles (Breton, 2015) que de réfléchir l'attentionnalité en lien

avec les postures, fonctions et métiers de l'accompagnement des adultes. 301

Bibliographie

- Bégout, B. (2005). La découverte du quotidien. Paris : Allia. 303
- 304 Bourdieu, E. (1998). Savoir faire. Contributions à une théorie dispositionnelle de l'action. 305 Paris: Seuil.
- Boutinet, J.-P., Denoyel, N., Pineau, G., Robin, J.-Y. (dir) (2008), Penser l'accompagnement 306 307 adulte. Ruptures, transition, rebonds. Paris: PUF.
- 308 Boutinet, J.-P. (2002), L'ABC de la VAE. Paris : ERES.
- 309 Breton, H. (2015a). Attention conjointe, co-explicitation et fonctions d'accompagnement en formation. Education Permanente, n°205 (à paraître, décembre 2015). 310
- Breton, H. (2015b). L'accueil de l'expérience dans les pratiques d'accompagnement à l'Ecole 311 de la deuxième chance. Education Permanente, Hors Série avec l'AFPA, 117-127. 312
- Breton, H. (2009). « De l'échange intentionnel à l'analyse attentionnelle des pratiques : se 313 314 professionnaliser par le développement de la capacité réflexive ». In C. Guillaumin, S.
- Pesce, N. Denoyel (Eds), Pratiques réflexives en formation (p. 117-127). Paris : 315 316 L'Harmattan.
- Chauvigné, C. (2010). Les référentiels en formation. Des normes en confrontation. Recherche 317 et formation, n°64, 77-90. 318
- Chauvet, A. (2012). Quelle posture pour le professionnel du bilan de compétences? 319 320 Education Permanente, n°192, 131-141.
- Citton, Y. (2014). Pour une écologie de l'attention. Paris : Seuil. 321
- 322 Cornu, L. (2015). Transformer les rapports du sujet avec le monde. In Albéro, Gueudet,
- 323 Eneau et Blocher (Eds), Formes d'éducation et processus d'émancipation (p. 89-99). 324 Presses Universitaires de Rennes.
- Depraz, N. (2014). Attention et vigilance. Paris: PUF. 325
- Depraz, N. (2011). L'éloquence « de » la première personne. Alter, n°19, 57-64. 326
- Depraz, N. Varela, F.-J. Vermersch, P. (2011). A l'épreuve de l'expérience. Bucarest : Zénith. 327
- Depraz, N. (2009a). Plus sur Husserl. Une phénoménologie expérientielle. Paris : Atlande. 328
- 329 Depraz, N. (2009b). « Introduction » à Edmund Husserl, Phénoménologie de la l'attention. Paris: Vrin. 330
- 331 Gaulejac De, V. (2014). La société malade de la gestion. Paris : Point.
- Gyemant, M. (2010). L'universalité du remplissement : Réflexions sur la référence des 332 intentions de signification dans les Recherches logiques. Bulletin d'analyse 333
- 334 phénoménologique, VI 4.
- Husserl, E. (1998). De la synthèse passive. Grenoble : Jérôme Millon. 335
- Husserl, E. (1964). Lecons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps. 336
- 337 Paris: PUF.

[PREPRINT] BRETON, H. (2016).Attentionnalité émancipatoire et pratiques Recherches Éducations, d'accompagnement VAE. 51-63. en 16, https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.3000

- 338 Husserl, E. (1950). *Idées directrices pour une phénoménologie*. Paris : Gallimard.
- 339 Lesourd, F. (2009). L'homme en transition. Paris : Anthropos.
- Morisse, M. (2009). Traces d'apprentissage dans l'écriture du dossier VAE. In G. Brougère et L. Ulmann (Eds). Apprendre de la vie quotidienne (p. 195-204). Paris : PUF.
- Morisse, M. (2003). Ecritures et réflexivité, quel(s) rapport(s) ?. Perspectives de recherche en éducation, n°58, 61-67.
- Pineau, G. (1991). « Formation expérientielle et théorie tripolaire de la formation ». In B. Courtois et G. Pineau (Eds), *La formation expérientielle des adultes* (p. 29-40). Paris : La documentation française.
- Perreau, L. (2013). Vécus, vie intentionnelle et monde de la vie. Alter, n°21, 151-169.
- 348 Ricœur, P. (1986). Du texte à l'action. Paris : Seuil.
- Ricœur, P. (1967). Le volontaire et l'involontaire. Paris : Aubier.
- Rosa, H. (2014). Aliénation et accélération. Paris : La Découverte.
- 351 Schütz, A. (1987). Le chercheur et le quotidien. Paris : Klinckseick.
- 352 Stiegler, B. (2008). Prendre soin de la jeunesse et des générations. Paris : Flammarion.
- Vermersch, P. (2014). Surprises, découvertes, étonnements. L'entretien d'explicitation et l'éveil de la mémoire passive. *Education Permanente*, n°200, 69-79.
- Vermersch, P. (2012). Explicitation et phénoménologie. Paris : PUF.
- Vermersch, P. (2000a). L'entretien d'explicitation, Paris : ESF.
- Vermersch, P. (2000b). Approche du singulier. Dans *L'analyse de la singularité de l'action* (p. 239-255), Paris : ESF.

Résumé en français

359360

361362

363

364365

366367

368

L'attentionalité comporte des dimensions émancipatoires que nous présentons dans cet article à partir d'une recherche portant sur les pratiques d'accompagnement de conseillers VAE¹⁰. L'étude distingue, parmi les composantes de l'activité réflexive dans laquelle les candidats s'engagent, les phases relevant de « l'éveil à l'expérience » de celles de la thématisation. En faisant droit à ces processus particuliers durant lesquels le sujet devient attentif aux expériences significatives dans son histoire, les rend présentes à la conscience et les fait advenir au langage, le conseiller accompagne, c'est notre proposition, des processus de formation de soi qui concourent à l'étayage du parcours vers la validation.

_

¹⁰ La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) est depuis la loi de 2002, l'une des voies d'accès possible à la certification (Boutinet, 2002). Elle suppose de formaliser les acquis de l'expérience dans une perspective de présentation et de validation.